ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Mise en page et édition par :



Le bulletin de l'Alaccion P

Association canadienne des chefs de police

Autome 2013



NOUVELLE ÉDITION DE ADMISSIBILITY OF STATEMENTS 2013 Police Edition

par l'honorable juge René J. Marin, CM, OMM, OOnt. Q.C., J.D., CD LLD

A l'intérieur vous découvrirez :

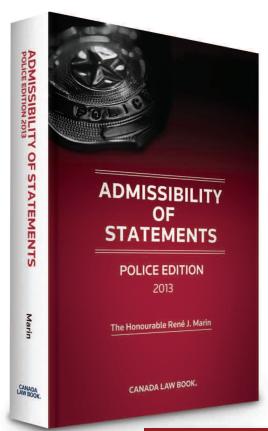
- Les personnes investies d'une autorité
- Les incitatifs
- Les preuves après coup
- La divulgation
- Les aveux en prison
- Les déclarations antérieures incompatibles
- La détention et l'arrestation
- L'enregistrement vidéo/audio des déclarations
- Le droit à un avocat
- La protection raisonnable de la vie privée
- Le polygraphe
- La confirmation des aveux

NOUVEAU DANS CETTE ÉDITION

Le dernier numéro de 2013 Police Edition examine minutieusement et met à jour tous les développements significatifs dans ce domaine du droit depuis la dernière édition, y compris :

- La duperie
- La stratégie « Mr. Big »
- La confirmation d'un aveu reconstitution
- Le privilège relatif aux indicateurs de police
- La protection raisonnable de la vie privée
- L'exclusion et l'absence totale de considération pour les droits de l'accusé
- La détention aux fins d'enquête les aveux spontanés
- La rétractation d'un aveu préalable
- Les déductions tirées des expressions faciales

- Le droit à un avocat un continuum –à moins que les circonstances ne changent
- Les privilèges et la loi sur les jeunes contrevenants
- Les chiens renifleurs
- L'intérêt social et le scandale public
- La présence d'un avocat durant l'interrogatoire
 n'est pas obligatoire
- Les méthodes d'enquête et les audiences à huis clos
- Toucher le suspect durant l'interrogatoire langage corporel?
- La preuve de dossier disciplinaire dans la police



À PROPOS DE L'AUTEUR

L'honorable René J. Marin, CM, OMM, OOnt. C.R., J.D., CD LLD, a servi à divers titres tout au long de sa carrière dans la fonction publique, y compris celui de juge, de sous-solliciteur général du Canada et de président du Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada. Il a présidé de nombreuses enquêtes, examens et vérifications relatives aux services de police et à la sécurité et a consulté l'Organisation des États américains et les autorités civiles et/ou de police sur la responsabilisation de la police au Canada ainsi qu'en Italie, en France, en Angleterre, aux États-Unis, en Australie, à Hong Kong, en Thaïlande et en Belgique. Il a été conseiller spécial canadien à Haïti sur le droit et la réforme judiciaire.

En plus d'être chargé de cours en Procédures criminelles avancées à la faculté de droit (section de Common Law) de l'Université d'Ottawa, le juge Marin a rédigé de nombreux documents et donné bon nombre de présentations. La première édition de Admissibility of Statements (Recevabilité des déclarations) a été produite pour le Collège canadien de Police et a été utilisée au Collège de police de l'Ontario, à la British Columbia Police Institute et à l'Académie de la gendarmerie royale du Canada. Il est également l'auteur de Policing in Canada: Issues for the 21st Century (Les services policiers au Canada : enjeux pour le XXIe siècle) (Canada Law Book) et a présenté de nombreux articles à l'Association canadienne des chefs de Police, à l'Association canadienne des policiers et à l'Association internationale de la police des ports et des aéroports.

Le juge Marin est un membre de l'Ordre du Canada, officier de l'Ordre du mérite militaire et de l'Ordre de l'Ordre de l'Ordre du mérite de la République italienne et membre honoraire de l'Association canadienne des chefs de Police et de l'Association internationale de la police des ports et des aéroports. Il est membre fondateur du Metropolitan Toronto Police Museum et chef honoraire de la Police de la région métropolitaine de Toronto.

Découvrez comment les derniers cas se rapportant à la recevabilité des déclarations dans les procédures pénales ont été discutés, distingués et analysés. Offrant des analyses perspicaces, fiables et pratiques de la jurisprudenc<u>e et</u> de la législation historique par un éminent juriste édition de Police partage l'essentiel de ce que chaque professionnel de l'application des lois doit connaître concernant les déclarations.

TABLE DES MATIÈRES

- MESSAGE DU PRÉSIDENT
- 2 CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS
- 3 LES NOUVEAUX MEMBRES
- 4 LES ORGANISMES NATIONAUX DE SERVICES MÉDICAUX D'URGENCE COLLABORENT À LA LISTE DES ÉQUIPEMENTS RECOMMANDÉS CBRNE
- 5 UNE PREMIÈRE FEMME CHEF DE POLICE AU CANADA ATLANTIQUE
- 6 BARRIE ACCUEILLE UNE NOUVELLE CHEF
- 7 CRÉER DES RELATIONS ET PROMOUVOIR LA SÉCURITÉ, UNE ENQUÊTE À LA FOIS
- 8 FÉLICITATION AUX MEMBRES INVESTIS À L'ORDRE DU MÉRITE DES CORPS POLICIERS
- 10 LA 5E ÉDITION ANNUELLE DE LA COURSE À RELAIS À MOTO DE LA POLICE MILITAIRE

EN COUVERTURE.

Le 24 juillet 2013
à Vancouver, en
Colombie-Britannique, le
chef Jim Chu, président de
l'ACCP, a rencontré le nouveau
ministre de la Justice, l'honorable
Peter MacKay, pour discuter des
priorités de l'ACCP, notamment
l'accès légal, la cyber intimidation,
la réforme de la justice pénale et la
résolution de l'ACCP sur l'application
de la loi à l'égard du cannabis.

Association canadienne des chefs de police







Personnel du bulletin

Rédactrice : Ruth Montgomery

Appuyée par le Bureau national de l'ACCP : Jane Li Wing • Magda Mitilineos • Peter Cuthbert

Bureau de direction de l'ACCP:

Président :

Chef Jim Chu, Service de police de Vancouver

Vice-présidents :

Directeur Mario Harel, Service de police de Gatineau; Chef Paul Smith, Service de police de Charlottetown; Sous-commissaire Mike Cabana, GRC

Secrétaire-trésorière:

Madame Debra Frazer, directrice générale, Service de police d'Ottawa

Président sortant

Sous-ministre Dale McFee, Ministère des Services correctionnels, de la Sécurité publique et de la Police, Saskatchewan

Directeur exécutif :

Peter Cuthbert, Association canadienne des chefs de police

Pour consulter la liste complète des membres du conseil d'administration de l'ACCP, veuillez visiter le www.cacp.ca

Les opinions et commentaires exprimés dans le Bulletin de l'ACCP, Automne 2013, sont faits sans préjudice. Ils ne représentent pas nécessairement la position officielle de l'Association canadienne des chefs de police ni de son conseil d'administration. La reproduction des articles et du travail artistique est strictement interdite sans permission préalable obtenue de l'ACCP par écrit.

Convention de la poste-publications no. 40065059

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

Association canadienne des chefs de police

300 promenade Terry Fox, bureau 100, Kanata, Ontario K2K 0E3 Tél.: (613) 595-1101 Téléc.: (613) 383-0372

Téléc. : (613) 383-0372 Courriel : cacp@cacp.ca Site Internet : www.cacp.ca



Conçu et publié par :

Directeur artistique : Richard J. Robertson
Courriel : rir@imedianorthside.com

Conception et production d'impression : Ina Silva

BUREAU NATIONAL

230 - 31 chemin Northside, Nepean, Ontario K2H 8S1
Tél.: (613) 230-0721 • Téléc.: (613) 230-4964 • Sans frais: 1-800-267-1266
Pour obtenir des renseignements sur les tarifs publicitaires et les spécifications,
veuillez composer le 1-800-267-1266.

AU SUJET DE L'ÉDITEUR: CBU Publications produit le bulletin de l'ACCP au nom de l'Association canadienne des chefs de police. Toute reproduction est strictement interdite sans le consentement écrit de l'éditeur. iMedia Northside Inc. N'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude des déclarations ou des opinions des contributeurs.

Table des Matières

Message du président

u nom de tous les membres de l'ACCP, j'adresse un grand merci au chef Clunis et à son équipe pour avoir été les hôtes d'une excellente conférence annuelle. J'ai particulièrement apprécié les discussions vives et stimulantes sur des sujets d'intérêt national et personnel pour toutes les personnes et les organisations engagées à bâtir des collectivités plus sûres et plus sécuritaires. Un merci spécial aux membres du comité d'accueil et aux bénévoles pour leur temps et leur énergie — d'une conférence intéressante, vous en avez fait une conférence passionnante!

La conférence et les événements récents, tels que la Conférence sur la gestion des urgences, ont mis en évidence certains des travaux importants accomplis par nos comités afin d'aider les collectivités à travers le pays à relever les défis actuels et émergents. Par exemple, l'ACCP, dirigée par le chef adjoint Bill Moore de Halifax, a travaillé avec les Associations des chefs des trois services et le Groupe d'intérêt canadien en technologie de l'interopérabilité, pour développer un meilleur service de large bande de sécurité publique pour le Canada. Il y a quelques temps, le gouvernement fédéral annonçait qu'il « mettait de côté » 10 MHz de spectre à l'usage de la sécurité publique au Canada; toutefois, nous attendons toujours une annonce sur le deuxième 10 MHz. En attendant, nous continuons à travailler en collaboration avec nos partenaires afin de créer un « Conseil d'administration intérimaire », de compléter des expertises techniques approfondies, d'élaborer un énoncé de vision, et de s'assurer que les réseaux canadiens peuvent se raccorder et interagir de façon transparente avec FirstNet (le réseau à large bande aux États-Unis pour les intervenants). Bien qu'il y ait encore beaucoup à faire et que cette initiative prendra des années à se concrétiser, l'avenir des communications de données à large bande de sécurité publique au Canada est certainement brillant !

J'attire également votre attention sur le travail important effectué sur un certain nombre d'enjeux, notamment le nouveau Règlement sur l'accès à la marihuana à des fins médicales et les recommandations de modification à l'application de la loi à l'égard du cannabis; le renforcement de notre engagement à soutenir et à maintenir les services de police des Premières Nations, des Métis et des Inuits à titre de service essentiel; et la promotion de la participation des organismes policiers dans des projets de recherche dans le cadre de l'Agenda de recherche des cadres de la police canadienne. Beaucoup d'autres initiatives toutes aussi importantes sont en cours à travers le pays — des initiatives menées par nos présidents de comité. Je suis bien reconnaissant de pouvoir travailler avec les membres de comités qui contribuent si généreusement à nous aider à réaliser nos objectifs. À chacun d'entre vous, je dis merci et continuez votre bon travail.



CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

AICP 2013
Date: du 19 au 23
octobre 2013
Lieu:
Philadelphie, PA

« Changer les choses : le rôle croissant du secteur privé dans la sécurité publique » Date : du 27 au 29 octobre 2013 Lieu : Toronto (Ontario) Le septième atelier canadien sur l'interopérabilité en matière de sécurité publique « Au-delà de la technologie : Créer une culture de l'interopérabilité » Date : du 24 au 27 novembre 2013 Lieu : Vancouver (Colombie-Britannique)

« Gestion de l'information : un facteur clé du succès dans la gestion économique des services policiers » L'atelier de l'ACCP sur la technologie de l'information et des communications Date : du 23 au 26 février 2014 Lieu : Vancouver (Colombie-Britannique) Concilier sécurité individuelle, sécurité communautaire et qualité de vie Une conférence pour améliorer les interactions avec les personnes ayant une maladie mentale Organisée par l'ACCP et la Commission de la santé mentale du Canada Date : du 24 au 26 mars 2014 Lieu : Toronto (Ontario)

LES NOUVEAUX MEMBRES

Mars à juillet 2013

L'ACCP souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres et félicite les personnes qui sont désormais Membres à vie.

MEMBRES ACTIFS

Surintendant Brian Adams, Police régionale de Peel Chef adjoint Michael Bellai, Service de police de Stratford Inspecteur Stephen Blom, Police régionale de Peel Lieutenant-Colonel Douglas Boot, Forces militaires (Forces canadiennes)

Chef adjoint Thomas Carrique, Police régionale de York

M. Guy Cliche, directeur, Serv. de police de Sainte-Marie

C/adjoint Jeffrey Driedger, Serv. de police de St. Thomas

Maître François Drolet, Service de Police de Laval

Surintendant Hugh Ferguson, Service de police de Toronto

Surintendant Keith Finn, GRC

Inspecteur d'état-major Randy Franks, Serv. de police de Toronto

Chef Kimberley Greenwood, Service de police de Barrie

Surintendant Marc Hachey, GRC

M. Case Huysmans, directeur, Serv. de police de London

Inspecteur Joanne Keeping, GRC

SurintendantLouise Lafrance, commandant, GRC

Capitaine Dominique Lafrenière, Sûreté du Québec

Chef Surintendant Derren Lench, GRC

M. Jean-Pierre Larose, directeur général adjoint,

Association des Directeurs de Police du Québec

Inspecteur Robyn MacEachern, Police prov. de l'Ontario

Inspecteur Lino Maurizio, Sûreté du Québec

Surintendant Tim Millar, Police prov. de l'Ontario

Inspecteur Denis Morin, Sûreté du Québec

Chef adjoint Roland Morrison, Service de police de Nishnawbe Aski

Commandant Brian Nekurak, Police militaire des Forces canadiennes

Surintendant Guy Pilon, GRC

Surintendant Debra Preston, Service de police de Toronto

Chef adjoint Andrew Richards, Serv.de police Port Moody

Chef adjoint Kelly Stienwand, Service de police de Prince Albert

Lieutenant-Colonel Klaus Schneider, grand prévôt des Forces canadiennes

Surintendant John St. Louis, Service de police de Windsor

Chef John Syrette, Service de police de Anishinabek

Inspecteur Douglas Thompson, Serv. de police de Brandon Surintendant Paul Thorne, Police régionale de Peel Chef Marlo Pritchard, Service de police de Weyburn Inspecteur Todd Zelensky, Service de police de Calgary

MEMBRES ASSOCIÉS

M. Scott Fielding, président, Conseil de police de Winnipeg

M. David Galley, directeur des ventes au gouvernement, Inkas Corporation

M. Geoffrey Leckey, directeur général, Agences des services frontaliers du Canada

M. Denis Lévesque, directeur général, Bureau de la Sécurité Privée

M. Raymond Levesque, conseiller principal — SPO,

Services de police autochtones

Direction générale de Sécurité publique Canada

M. Thomas Steen, directeur des Cas majeurs et conseiller en Politiques stratégiques, Bureau de la concurrence Canada,

Direction des pratiques loyales des affaires

MEMBRES À VIE

M. Yves Duguay, Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Commissaire adjoint Steve Graham (à la retraite), GRC

Surintendant William (Bill) McKinnon, GRC

Chef adjoint Christopher McNeil (à la retraite),

Service de police régional de Halifax

Dir. Shelagh Morris (à la retraite), Service de police de Guelph

Lieutenant-Colonel Mark Poirier (à la retraite),

Corps canadien des commissionnaires

Surintendant Tom Pownall (à la retraite), Collège canadien de police, GRC

Surintendant Stephen Sykes (à la retraite),

Service de police régional de Halifax

Chef adjoint Brent Thomlison (à la retraite),

Service de police régional de Waterloo

M. John Turner, Statistiques Canada

Les organismes nationaux de services médicaux d'urgence collaborent à la Liste des équipements recommandés CBRNE

Par Pierre Poirier - président du Comité technique du projet LÉR, chef, Sécurité et gestion des urgences, ville d'Ottawa

Pourquoi une Liste des équipements recommandés (LÉR)?

Le projet LÉR est né en avril 2005 d'un rapport du vérificateur général sur la sécurité nationale au Canada. Ce rapport a mis à jour des informations essentielles sur l'évolution de la capacité d'intervention CBRNE au Canada. Il identifiait des préoccupations fondamentales et émettait des recommandations qui ont depuis guidé les efforts pour améliorer l'état de préparation des intervenants canadiens dans l'éventualité d'un événement CBRNE.

Le principe fondamental de l'interopérabilité a été un moteur important des efforts LÉR. Dans le but d'élaborer un instrument qui permettrait aux intervenants canadiens et leurs collectivités de planifier avec une efficacité fiscale accrue afin de réduire les risques CBRNE et d'atteindre une plus grande interopérabilité, le projet LÉR a réuni un comité d'experts canadiens pour élaborer une Liste des équipements recommandés CBRNE.

Le comité incluait des représentants désignés des chefs et des membres des associations canadiennes de policiers, des pompiers et des services médicaux d'urgence, de même que des représentants d'organismes de normalisation, de formation et d'expertise relatives à la sécurité publique, la sécurité, la science et la technologie. Des membres de l'ACCP (Comité sur la gestion des urgences) étaient des participants essentiels dans ce projet.

Qu'est-ce que la LÉR?

La LÉR est une ressource axée sur CBRNE pour aider les trois services canadiens d'intervenants de première ligne à augmenter leur capacité d'intervention au besoin, et à réduire les risques connexes. Il aide à répondre aux questions telles que « Avons-nous un bon équilibre entre la planification, le personnel, la formation et l'équipement pour mener à bien une intervention dans l'éventualité d'une menace CBRNE? »

La LÉR guide l'analyse des besoins en équipement CBRNE par l'entremise d'un processus d'évaluation des risques, en plus de proposer une liste de matériel CBRNE.

La LÉR repose sur le processus de planification axée sur les capacités (PAC). La PAC est une forme de planification tous risques qui tient compte de l'incertitude croissante dans le contexte de la menace. La LÉR reconnaît que les approches d'évaluation des risques varient selon les organismes d'intervention canadiens tout en offrant des directives claires et approfondies sur le développement d'un outil d'évaluation de risque. La LÉR offre une assistance dans l'analyse de la menace CBRNE en examinant les cibles potentielles ainsi que des réalités géographiques locales et leur histoire connexe.

Travaillant avec des données d'évaluation de risque, l'approche PAC utilise des critères de ressources canadiennes établies par les intervenants de première ligne dans le but d'identifier la capacité qu'une organisation devrait posséder pour répondre à un large éventail de situations d'urgence; la LÉR applique cette information spécifiquement à un événement CBRNE. Des degrés ciblés de capacité sont alors établis et peuvent être morcelés en composantes incluant la technologie, l'équipement, la formation et les normes applicables. Ce sont les capacités « cibles » qui permettront aux organismes d'urgence d'assurer la prévention, l'intervention et le rétablissement relatifs aux menaces potentielles.

La LÉR introduit la notion d'établissement d'un degré de capacité justifié et responsable sur le plan financier. Elle définit un sous-ensemble de fonctions qui reflète l'environnement au Canada. L'utilisation à bon escient de la LÉR permettra aux collectivités canadiennes d'allouer plus efficacement des ressources tandis qu'elles abordent les risques prioritaires et, plus particulièrement, celles associées à CBRNE. Le principe du partage des ressources limitées de CBRNE dans toutes les régions et dans l'ensemble de l'organisme partenaire encadre également la messagerie LÉR.

La formation et les normes relatives à l'équipement font l'objet de renvois croisés dans la LÉR afin de faciliter l'élaboration de capacités complètes et appropriées. Le respect accru des normes et la formation favoriseront l'interopérabilité et la sécurité des intervenants et amélioreront la planification stratégique des organismes d'intervention.

Interopérabilité internationale à l'œuvre

Le soutien et le mentorat de l'InterAgency Board (IAB) des États-Unis ont été essentiels à l'élaboration de la LÉR. Le Comité technique du projet de LÉR a reconnu la valeur potentielle de « canadianiser » la Liste des équipements normalisés ou Standard Equipement List (SEL) américaine de même que la Liste des équipements autorisés ou Authorized Equipement List (AEL) de la Department of Homeland Security. Le degré de soutien fourni par l'IAB, de même que celui de divers autres organismes américains participants, a largement dépassé ce que personne n'aurait pu raisonnablement prévoir. En conséquence, la LÉR est actuellement beaucoup plus que ce qui avait été prévu au départ.

Le but initial du projet était de produire un document papier imprimé pour distribution au Canada. À la place, grâce à la généreuse contribution de nos collègues américains, la LÉR, avec les hyperliens appropriés, est offerte en ligne et est synchronisée avec le SEL et l'AEL. La LÉR est également disponible en document électronique téléchargeable. Les hyperliens connectent la LÉR, par le biais de la U.S. Responder Knowledge Base (RKB), à de nombreux renseignements supplémentaires propres aux technologies détaillées dans ces listes. En relevant ainsi la barre en regard des objectifs du projet, l'accès à la LÉR est grandement amélioré et cela augmente la valeur intrinsèque de la LÉR pour toutes les collectivités et tous les organismes de services d'urgence canadiens.

L'analyse de rentabilisation

Un des objectifs clés du projet de la LÉR était de fournir des lignes directrices afin d'aider à améliorer l'efficience fiscale. Les ressources sont limitées et de nombreux dangers identifiés sont d'une priorité plus élevée que les risques liés à la CBRNE. Dans ce contexte, la LÉR souligne l'importance d'une solide analyse de rentabilisation lorsque des fonds sont demandés. Où investir les ressources limitées dans un contexte de réduction des risques est une décision qui doit être prise avec précaution. La LÉR indique que toutes les décisions prises en matière de dépenses soient étayées par des données tirées de l'évaluation des risques, analysées et replacées dans le contexte des priorités de réduction de risque de la communauté. Il est possible qu'une évaluation des risques incite les intervenants à décider de ne pas investir dans la préparation des interventions aux incidents CBRNE.

Une analyse basée sur le fait que la réduction des risques CBRNE est appropriée, permet de mettre le « pourquoi » dans le bon ordre de priorité au sein du portrait global des risques.

Le coût de la pérennité est un autre facteur à considérer dans l'appréciation de l'impact réel d'acquisition, y compris toutes les implications de gestion du cycle de vie (consommables, coûts de stockage, durée de vie, formation et recyclage, soins et entretien, usure, dommage). Historiquement, les programmes d'acquisition n'ont pas réussi à aborder la totalité des coûts à long terme, résultant en des capacités réduites au fil du temps. Il est raisonnable de s'attendre que des demandes de financement qui ont abordé non seulement les problèmes d'approvisionnement, mais surtout, ont pris en considération les stratégies de

durabilité et les coûts connexes, obtiendront un soutien accru dans l'ensemble du gouvernement.

La LÉR n'aurait pas été possible sans la direction et le soutien financier de l'Initiative de recherche et de technologie CBRNE (IRTC) et le soutien à la réalisation du projet du Centre canadien de recherches policières (CCRP), deux anciens programmes financés par le gouvernement fédéral dirigés par le Centre des sciences pour la sécurité de Recherche et Développement pour la défense Canada.

La LÉR a fourni une ressource qui était inscrite depuis longtemps sur la liste de souhaits de nombreux groupes d'intervenants de première ligne, lesquels seront les utilisateurs les plus réguliers de cette ressource.

UNE PREMIÈRE FEMME CHEF DE POLICE AU CANADA ATLANTIQUE

e 12 juin dernier, Leanne Fitch était promue au poste de chef de la Force policière de Fredericton. Mme Fitch était depuis un an chef intérimaire de ce même service, après avoir servi pendant sept années à titre de chef adjoint. Ses vingt ans de carrière dans le domaine policier l'ont conduite à assumer plusieurs responsabilités, y compris celles de patrouilleur, criminalité urbaine, détective dans l'unité des Services à la famille des Enquêtes criminelles, agente de formation, liaison avec les médias, chef de l'Équipe spéciales des munitions pour la gestion des foules et superviseure de peloton.

La chef Fitch est diplômée du Collège de Police de l'Ontario et détient un baccalauréat et maîtrise de l'Université du Nouveau-Brunswick. De 1998 à 2004, en plus de ses fonctions au Service de police, elle enseignait à temps partiel au Département de criminologie de l'Université St. Thomas. Leanne a publié des textes sur des sujets comme les services de police communautaires, les changements organisationnels, la violence conjugale et autres sujets en rapport avec la police qu'elle a aussi présenté au niveau local, national et international. Elle a été nommée Policier de l'année pour l'Atlantic Women in Law Enforcement et l'International Association of Women Police en 2002 et 2003. Elle est récipiendaire de la médaille pour services distingués des agents de la Police du gouvernement du Canada et du Jubilé de diamant de la Reine.

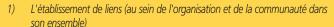
La chef Fitch partage avec nous sa vision de la Force policière de Fredericton pour les trois prochaines années :

Je me suis donné comme objectif de réaliser les engagements que j'ai identifiés comme essentiels à la sécurité publique dans notre communauté ainsi qu'à la santé, au bien-être et à l'efficacité de mon organisation. De façon plus générale, je me réjouis d'être impliquée à un nouveau niveau de leadership de la police, un auquel j'espère pouvoir contribuer au-delà des limites de notre ville. Ayant eu le privilège d'être chef adjoint pendant sept ans et chef intérimaire pendant un an avant d'assumer mon nouveau poste, j'ai l'avantage de vivre personnellement les défis de l'emploi, tout en reconnaissant certains des avantages que nous avons à Fredericton et dans la province du Nouveau-Brunswick. Cela dit, le fait que je sois la candidate à l'interne qui a été choisie pour combler le poste de chef, signifie aussi que je sois, à certains égards, trop proche de certains problèmes. Sachant cela, j'ai reconnu la nécessité de prendre du recul et de voir notre organisation plus objectivement et

d'un nouvel œil. J'ai eu l'avantage de faire cette « vérification de perspective » avec quelques excellents mentors externes sur le plan académique, ainsi que sur le plan professionnel au sein de mon groupe de pairs à travers le monde entier.

Mon Plan d'action triennal est constitué de quatre éléments principaux sur lesquels je vais me

concentrer afin de faire progresser notre organisation d'une manière positive, efficace et efficiente.



- Communication interne et externe (il a été dit que la « communication est aux relations ce que l'oxygène est au corps »)
- 3) Réaliser le Plan stratégique FPF 2013-2016 (notre vision est atteindre l'excellence dans les services de police contemporains et de le faire par le biais de notre mission, qui est de travailler ensemble pour trouver des solutions durables pour la sécurité de la collectivité).
- 4) Restructuration organisationnelle (restructurer pour satisfaire les réalités financières par le biais des méthodes Lean et Six Sigma)

Chaque élément comporte un certain nombre d'objectifs et d'activités qui exigeront beaucoup de concentration et d'engagement de la part des policiers, des membres civils et des partenaires communautaires. Plus précisément, dans notre plan stratégique 2013-2016, nous nous concentrons sur des enjeux incluant la violence conjugale, la prestation de services intégrés et la réduction de la criminalité, et nous le ferons tout en respectant notre engagement à fournir des services de police communautaire contemporains. Pour ce qui a trait à notre personnel, je vais me pencher sur la planification de la relève, la gestion des connaissances et du rendement, du bien-être et de la formation des employés.

Je suis impatiente de bâtir de solides rapports, tant à l'interne qu'à l'externe, qui permettront à notre équipe de faire une différence considérable dans la sécurité publique au XXIe siècle.



La chef Kimberley Greenwood, Service de police de Barrie

Barrie accueille une nouvelle chef

a possibilité de faire progresser les services de police en Ontario au niveau de la direction est ce qui a amené Kimberley Greenwood au Service de police de Barrie.

La chef Greenwood a officiellement pris le commandement du Service de police de Barrie le 26 mars 2013 et n'a jamais regardé en arrière. Officier de carrière, la chef Greenwood apporte un bagage de 32 années d'expérience du domaine policier. Embauchée par le Service de police de Toronto en 1981 en tant que cadet, elle a ensuite travaillé

dans divers domaines du Service tout au long de sa carrière. Elle a appris les rudiments de la police comme sergent et sergent d'état-major dans l'Unité d'intervention communautaire, a été inspecteur des Services juridiques et de poursuites et était l'ancienne directrice du Collège de police de Toronto et commandant de l'unité de la Division 51. Avant d'accepter sa nomination, elle était surintendant d'état-major du Commandement du service central. Dans ce poste, elle supervisait plus de 2 000 agents assermentés, 115 membres du personnel civil et un budget de 249 millions \$.

Décrite par ses collègues de travail comme une personne énergique, éthique et responsable, la chef Greenwood comprend le pouvoir de la collaboration. L'un de ses premiers engagements au Service de police de Barrie a été la mise en œuvre d'une équipe d'examen du service afin d'aider à identifier et à tirer profit des forces de l'organisation. Chef Greenwood affirme que le Service de police de Barrie dispense l'excellence en matière de services policiers par le biais de ses gens, de ses processus et de ses partenariats.

Chef Greenwood souligne le mérite de son père Ron Meadows qui lui a transmis une solide base du maintien de l'ordre. Ron Meadows a pris sa retraite du Service de police de Toronto en 1991 où il était inspecteur d'état-major. Son mari, Jim Greenwood, a lui aussi récemment pris sa retraite du Service de Toronto où il occupait les fonctions de sergent-détective.

Sa nomination au poste de neuvième chef du Service de police de Barrie présente de nouveaux et passionnants défis pour l'officier de carrière. Bien qu'elle possède une vaste expérience au niveau de la haute direction, les responsabilités de chef du 13e plus important service de police de la province présente des possibilités d'un tout autre ordre. Barrie demeure l'une des communautés à l'accroissement le plus rapide en Ontario et il est donc essentiel d'assurer la prestation de services efficients par le biais de solutions innovatrices. Chef Greenwood croit que chaque individu a le potentiel d'un leader et veut faire en sorte que les occasions bénéficient à tous comme elles l'ont fait pour elle.

En 2012, chef Greenwood a reçu la médaille du Jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II. Elle est également récipiendaire du prix Long Service de l'Ontario Women in Law Enforcement (OWLE) et de la médaille et de la barrette de la police pour services distingués. Elle possède une vaste expérience des comités consultatifs et des groupes de travail sur les services de police, notamment au niveau du Comité consultatif sur la violence domestique et la Women's College Hospital Foundation.

La formation continue joue un rôle important dans sa vie. Chef Greenwood a récemment complété son baccalauréat ès arts en études juridiques à l'Université de Guelph Humber. Elle a également suivi le programme de Leadership policier à la Rotman School of Management et reçu l'agrément de Certified Municipal Manager par le biais de l'Association des chefs de Police Ontario.



Première rangée, de gauche à droite : John Weston (député), Chef Mark Mander (président du Comité sur la sensibilisation aux drogues de l'ACCP), l'honorable Leona Aglukkaq (ministre de la Santé), Michel Perron (chef de la direction du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies), W.S. (Scott) Tod (commissaire-adjoint de la Police provincial de l'Ontario) Rangée arrière : Membres du Comité sur la sensibilisation aux drogues de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP)

Le 9 mai 2013 –
la journée
nationale de
collecte de
médicaments
d'ordonnance
de l'ACCP –
un franc succès!

CRÉER DES RELATIONS ET PROMOUVOIR LA SÉCURITÉ, UNE ENQUÊTE À LA FOIS

I est à peine une heure du matin par une chaude nuit d'été. Un train de marchandises, laissé sans surveillance sur une voie principale, commence une longue descente vers la tranquille ville de Lac-Mégantic, au Québec. Gagnant de la vitesse tandis qu'il dévale la voie en pente, le train et sa cargaison de pétrole brut finissent par dérailler, et lorsque plusieurs wagons-citernes éclatent, une terrible boule de feu engloutit le cœur du centre-ville.

Par Jean L. Laporte, chef de l'exploitation, Bureau de la sécurité des transports du Canada

Les catastrophes sont imprévisibles. C'est pourquoi, lorsque le téléphone sonne au milieu de la nuit, les hommes et les femmes qui travaillent à la sécurité des transports du Canada doivent être prêts à se faire déployer n'importe quand et n'importe où le besoin se fait sentir.

Depuis plus de deux décennies, les experts du BST ont enquêté sur des milliers d'occurrences, le long de nos cours d'eau, de nos canalisations, de nos chemins de fer et dans nos cieux, toujours avec le même objectif : promouvoir la sécurité en découvrant ce qui s'est passé, pourquoi cela s'est passé et ce qui doit être fait pour l'empêcher de se produire à nouveau. En cours de route, nous avons travaillé étroitement avec les intervenants de première ligne sur les sites d'accident dans chaque province et territoire, dans les grandes et les petites villes et beaucoup d'autres endroits.

Évidemment, la police est parmi les premiers à arriver sur les lieux, mais puisque tous les agents ne sont pas familiers avec le BST, une des premières choses que font nos enquêteurs est de s'identifier à eux dès leur arrivée sur le site. Nous expliquons nos objectifs, nos processus, nos pouvoirs en vertu de la Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports et comment nous pouvons tous travailler côte à côte.

Comme tout intervenant de première ligne expérimenté sera prompt à vous dire, la coordination sur place est essentielle, surtout quand la liste de « priorités urgentes » peut parfois sembler contradictoire. Il y a la nécessité de sauver les personnes en danger, ainsi que la sécurisation du site et la gestion de tous les dangers tels que les incendies ou des marchandises dangereuses. Mais ensuite, les priorités peuvent varier en fonction des descriptions de travail individuelles : Préserver les preuves? Protéger l'environnement? Commencer le contrôle de la circulation Évacuer la zone? Traiter avec les médias? Recueillir les noms des témoins et débuter les entrevues? Initier le retour au fonctionnement normal du site?

Photo Courtesy of AB

De plus, les sites d'accident — surtout dans le cas d'accidents majeurs — peuvent impliquer d'autres organismes locaux, provinciaux et nationaux et exige beaucoup de coordination, particulièrement lorsqu'il peut y avoir plus d'une enquête en cours à la fois. Un chemin de fer ou une compagnie aérienne, par exemple, souhaitera effectuer sa propre évaluation interne d'un accident, alors même que les

policiers tentent de déterminer s'il s'agit d'actes criminels et que le coroner établit la cause du décès des victimes.

Pour nous assurer d'obtenir l'information dont nous avons besoin, la Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports accorde à nos enquêteurs certaines compétences étendues. Celles-ci comprennent la possibilité de «geler» un site, d'en restreindre l'accès, de saisir les débris, d'obliger l'interrogation des témoins, d'obtenir des mandats de perquisition, ou d'exiger un examen médical. Cela étant dit, nous savons combien il est important d'établir des relations; par conséquent, nos enquêteurs s'appuient fortement sur les 3 C : communication, consultation et coordination. En outre, cela signifie :

- assurer dès l'arrivée la liaison avec les commandants sur place pour obtenir de l'information sur l'état des opérations d'urgence;
- consulter les autres organismes concernés pour s'assurer que le site est inspecté et rendu aussi sécuritaire que possible;
- décider quelles zones du site seront sous l'autorité du BST et le communiquer aux personnes sur les lieux;
- coordonner les activités du BST avec les intervenants d'autres organismes d'enquête; et
- interroger les policiers et autres secouristes.

Nous avons aussi constaté qu'il est important de clarifier ce que le BST ne fait pas. Nous n'avons pas le mandat d'attribuer le blâme ni de déterminer la culpabilité. Nous ne sommes pas non plus l'organisme de réglementation; nous ne pouvons établir de règles ni contraindre les parties à les suivre. Par conséquent, nos conclusions ne peuvent être utilisées au tribunal, et les déclarations de nos témoins sont strictement confidentielles. Ceci s'applique également aux données spécifiques enregistrées tels les enregistreurs de conversation et les magnétoscopes de cabine.

La raison de cette confidentialité est simple : elle nous aide à mieux faire notre travail. Les témoins peuvent dire tout ce qu'ils ont besoin, sans crainte de représailles ou de poursuites, afin que la sécurité passe toujours avant tout.

Alors qu'est-ce que cela signifie pour les hommes et les femmes qui maintiennent l'ordre dans ce vaste pays, dans les villes et les municipalités (et entre les deux) d'un océan à l'autre? Cela signifie que chaque fois qu'il y a un accident maritime, de pipeline, ferroviaire ou aérien, vous nous verrez sûrement sur les lieux — tout comme plus tôt cet été, quand nous sommes intervenus lors de la tragédie au Lac-Mégantic au Québec. Nous sommes là pour enquêter et, tout comme vous, notre objectif est la sécurité de tous les Canadiens. Il est à espérer qu'en étant conscients les uns des autres et en travaillant en harmonie, nous ferons en sorte que tous les acteurs obtiennent l'information dont ils ont besoin, au moment et de la manière dont ils en ont besoin, afin de faire leur travail respectif et de protéger le Canada.

Le BST est un organisme indépendant qui enquête sur les accidents de transport maritime, de pipeline, ferroviaire et aérien. Son seul but est la promotion de la sécurité des transports. Le Bureau n'a pas le mandat d'attribuer le blâme ni de déterminer les responsabilités civiles ou pénales. Pour plus d'informations, visitez notre site Web à www.bst-tsb.gc.ca.

Télicitations aux membres investis À L'ORDRE DU MÉRITE DES CORPS POLICIERS

'investiture des membres de services de police à l'Ordre du mérite des corps policiers s'est tenue le 24 mai 2013 à Ottawa. La cérémonie était présidée par le chancelier, son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada et le commandant principal, Robert Paulson, commissaire de la Gendarmerie royale du Canada. Le Gouverneur général a remercié les policiers canadiens pour leurs contributions exceptionnelles et leur volonté d'être « ambassadeurs et conseillers compatissants en temps de défi et de chagrin » et a salué le travail des lauréats qui vise à créer un Canada plus sûr en venant en aide aux citoyens, un à la fois. Le commissaire Paulson a fait écho à ses commentaires et a renforcé la fierté et l'honneur de pouvoir reconnaître les importantes réalisations des membres des services de police à travers le pays.

L'ACCP tient à féliciter tous les lauréats de l'Ordre du mérite pour leur excellent travail et leurs contributions.



Lauréats de l'Ordre du mérite

Commandeur

Le chef Clive L. Weighill, Service de police de Saskatoon (Promotion au sein de l'Ordre)

Officiers

Le sous-commissaire Craig J. Callens, Gendarmerie royale du Canada

L'assistant-directeur Didier Deramond, Service de police de la ville de Montréal

La chef Jennifer Evans, Service de police régional de Peel

L'inspecteur Michel Forget, Sûreté du Québec

La directrice générale Anna Gray-Henschel, Gendarmerie royale du Canada

Le directeur Mario Harel, Service de police de la ville de Gatineau

Le sous- commissaire Peter Henschel, Gendarmerie royale du Canada

Le commissaire adjoint Roman N. (Norm) Lipinski, Gendarmerie royale du Canada

Le sergent Charles Andre Momy, Service de police d'Ottawa

Le chef adjoint William Francis Moore, Service de police régional de Halifax

La directrice Shelagh Elizabeth Morris, Service de police de Guelph

Le directeur général adjoint Marcel Savard, Sûreté du Québec

Le sous-commissaire William Scott Tod, Police provinciale de l'Ontario

La surintendante d'état-major Jane Wilcox, Service de police de Toronto

Membres

Le surintendant Brian Adams, Service de police régional de Peel

La surintendante principale Janice Rose Armstrong, Gendarmerie royale du Canada

La directrice Sharon Baiden, Service de police du Grand Sudbury

Le surintendant principal Ricky W. Barnum, Police provinciale de l'Ontario

Le commissaire adjoint Randall J. Beck, Gendarmerie royale du Canada

Le surintendant principal Brian Cantera, Gendarmerie rovale du Canada

Le chef adjoint Thomas W.B. Carrique, Service de police régional de York Le surintendant James William Carroll, Forces constabulaires royales de Terre-Neuve

Le sergent Michael Chicorelli, Service de police de Victoria

L'inspecteur Brian F. Cookman, Service de police de Kingston

Le sergent George A. Couchie, Police provinciale de l'Ontario

La surintendante Susanne Decock, Police provinciale de l'Ontario

Le commissaire adjoint François Deschênes, Gendarmerie royale du Canada

Le chef John C. Domm, Police provinciale de l'Ontario

Le sergent d'état-major Cameron E. Durham, Service de police de Toronto

L'inspecteur Gerard E. Francois, Service de police de Calgary

Le sergent d'état-major Pierre Gauthier, Service de police d'Ottawa

Le surintendant Ronald "Thomas" Girling, Police provinciale de l'Ontario

Le surintendant principal James R.D. Gresham, Gendarmerie royale du Canada

L'agent Evens Guercy, Service de police de la ville de Montréal

Le chef John Peter Hagarty, Service de police de la ville de Kawartha Lakes

Le chef Paul Hames, Service de police de Central Saanich

Le sergent Mike (Michael) Hunter, Service de police de North Bay

Le chef Dave Jones, Service de police de New Westminster

L'inspecteur William James Law, Service de police du Canadien Pacifique

L'inspecteur Michael Leighton, Gendarmerie royale du Canada

Le chef Peter A. Lepine, Service de police de West Vancouver

La surintendante Brenda M. Lucki, Gendarmerie royale du Canada

Le surintendant Kenneth MacDonald, Police provinciale de l'Ontario

Le commissaire adjoint Craig Steven MacMillan, Gendarmerie royale du Canada

L'inspecteur Dan Markiewich, Service de police du Grand Sudbury

Inspecteur Steven James Martin, Gendarmerie royale du Canada

L'inspecteur Glen Motz, Service de police de Medicine Hat Le chef adjoint Robert Percy, Service de police régional de Halton

L'inspecteur Lise Roussel, Gendarmerie royale du Canada

Le chef Alfred Rudd, Service de police de Taber

Le caporal Wayne L. Russett, Gendarmerie royale du Canada

La commissaire adjointe Marianne C. Ryan, Gendarmerie royale du Canada

Le surintendant Michael P. Shea, Service de police de Hamilton

La commandante provinciale Mary Silverthorn, Police provinciale de l'Ontario

Le surintendant Eric Kenneth Slinn, Gendarmerie royale du Canada

Le sergent d'état-major Brian Snyder, Service de police communautaire de Cornwall

Le chef William B. Sornberger, Service de police de Owen Sound

L'inspecteur Bob Stewart, Service de police de Vancouver

Le chef adjoint Stephen Streeter, Service de police communautaire de Peterborough Lakefield

Le surintendant Christopher Mark Wyatt, Police provinciale de l'Ontario

Dr. Akira Brian Yamashita, Gendarmerie royale du Canada

LÉGENDES DE GAUCHE À DROITE :

Surint. princ. Ricky Barnum, M.O.M., Police provinciale de l'Ontario, et sa conjointe, Sue Scott.

Surint. Susanne Decock, M.O.M., Police provinciale de l'Ontario, son conjoint Peter, et leurs filles Melanie et Hailey.

Insp. Michel Forget, O.O.M., Sûreté du Québec; Commissaire adjoint François Deschênes, M.O.M., GRC; Agent Evens Guercy, M.O.M., Service de police de la ville de Montréal; Directeur Mario Harel, O.O.M, Service de police de la ville de Gatineau; et Assistant-directeur Didier Deramond, O.O.M., Service de police de la ville de Montréal.

Comm. adj. Norm Lipinski, O.O.M., GRC et sa conjointe Lynda Steele.

Surint. Jim Carroll, M.O.M., Forces constabulaires royales de Terre-Neuve, sa conjointe Karen, et leurs filles Valerie et Alison.

Surint. Brenda Lucki, M.O.M., GRC, sa belle-mère Laurette Gauthier, son conjoint Ray Gauthier, et sa mère Brenda Lucki.

Directrice Shelagh Morris, O.O.M., Service de police de Guelph, son conjoint John Cain, et sa mère Beatrice Morris.

Insp. William Law, Service de police du CP, sa conjointe Cathy et leurs filles Alison et Madison.

Sous-comm. Peter Henschel, O.O.M., GRC et sa conjointe Directrice générale Anna Gray-Henschel, O.O.M., GRC.

LA 5° ÉDITION ANNUELLE DE LA COURSE À RELAIS À MOTO DE LA POLICE MILITAIRE



e 2 août dernier, à St. John's, des membres de la police militaire, des bénévoles et des partisans civils prenaient la route pour participer à la 5e édition annuelle de la course à relais à moto de la police militaire.

La course à relais à moto de la police militaire (CRMPM) est le plus important événement tenu chaque année pour venir en aide au Fonds de la police militaire pour les enfants aveugles (FPMEA). Le 23 avril, le major Bob Edwards, capitaine de la Course à relais de l'Ontario en 2012, accompagné d'autres motocyclistes, remettait un chèque de 75 000 \$ à la Fondation canadienne rêves d'enfants et au Fonds de la police militaire pour les enfants aveugles. Ces fonds avaient été recueillis lors du relais national d'un océan à l'autre de 2012, établissant un nouveau record pour les fonds recueillis lors du relais.

« Nous sommes extrêmement fiers de l'importante contribution faite par le CRMPM au Fonds de la Police militaire pour les enfants aveugles », dit le lieutenant-colonel Gilles Sansterre, président du Fonds, « la vie de nombreux enfants aveugles à travers ce pays est enrichie grâce à ce généreux don. »

Le CRMPM est le relais annuel en moto le plus long, alors que nos coureurs couvrent plus de 10 000 kilomètres au cours de l'événement. En 2013, le point de départ était « le rocher », à St. John's, Terre-Neuve.

L'itinéraire passait par tous les établissements militaires majeurs à travers le Canada, pour se terminer à Victoria, en Colombie-Britannique, le 25 août. Certains courageux coureurs se sont également aventurés au sud des Territoires du Nord-Ouest pour une deuxième année consécutive, couvrant 3 459 kilomètres.

À ce jour, pour 2013, le Fonds de la police militaire pour les enfants aveugles a versé plus de 135 000 \$ pour les enfants aveugles dans le besoin partout au pays, dont 15 000 \$ pour permettre aux enfants de participer à une colonie de vacances, 35 000 \$ pour aider à reconstruire un terrain de jeu à la Commission de l'enseignement spécial des provinces de l'Atlantique et plusieurs présentations d'ordinateurs portables spéciaux et autres appareils électroniques.

Lamont French, le président national de la CRMPM, participe au relais depuis son inauguration en 2009. Il est très passionné et impliqué dans les levées de fonds pour les enfants, et déclare : « C'est un honneur pour moi d'avoir le privilège de donner au suivant pour les enfants. »

Pour plus d'informations sur le relais, comment devenir commanditaire, faire un don, ou participer à nos ventes aux enchères en ligne, visitez le site Web de la CRMPM à www.mpnmrr.ca. Pour plus d'informations sur les organismes de bienfaisance que représente le CRMPM, visitez le http://www.mpfbc.com et http://www.childrenswish.ca.

Mise en page et édition par :

